Image not found or type unknown

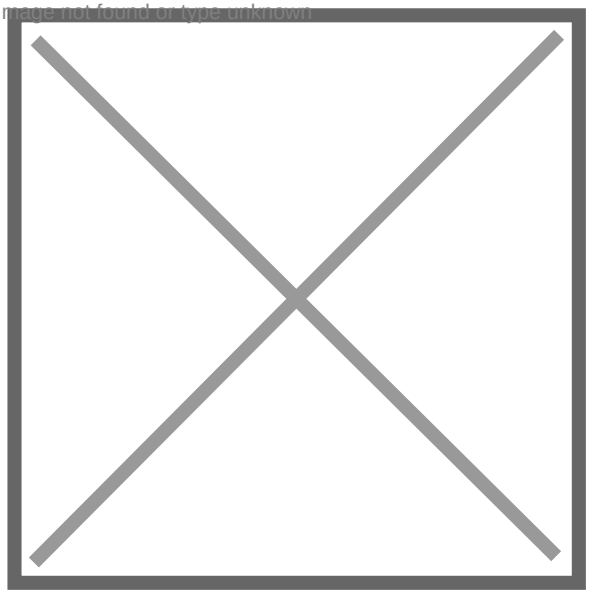

Interprétation du temps de garde

Par **maddo**, le **01/10/2014** à **22:26**

bonsoir,
j'ai besoin de vos lumières car ce qui est évident pour les uns ne l'est pas de la même façon pour les autres !
avec le père de ma fille -dont j'ai la garde- nous sommes séparés. en ce qui concerne le droit de visite, je jugement a établi que ma fille irait chez son père 1 semaine en juillet, 1 semaine en août et 5 jours à chaque "petites" vacances. ma façon de compter est la suivante : 1 semaine = 7 jours. si elle part , par exemple un dimanche, elle revient le samedi suivant. son père s'estime lésé de 24 h. selon lui ma façon de calculer serait valable s'il venait la chercher à 00h01 le dimanche et qu'il la ramène le samedi suivant à minuit... comme il la prend à 14h, il perd 14h le 1er jour et donc il lui semble normal de récupérer ses 14h sur le dimanche suivant... idem pour les 5 jours. au final elle part 8 jours et 6 jours.
qu'en pensez-vous ? (que c'est très c.. j'en ai tout à fait conscience[smile4])
merci

Par **aliren27**, le **02/10/2014** à **07:24**

bonjour,
pour avoir eu le cas (ami dans cette même configuration) et confirmation par Le JAF, pour un enfant dont le papa vient le chercher le dimanche a 12 heures

dimanche a lundi = 1 jour
lundi à mardi = 2 jours
mardi à mercredi = 3 jours
mercredi à jeudi = 4 jours

jeudi a vendredi = 5 jours
vendredi à samedi = 6 jours
samedi à dimanche 12 heures = 7 jours

donc, le papa a raison..... Il doit reconduire l'enfant pour le dimanche et non le samedi..
la journée commence a partir du dimanche 12 h pour se terminer 24 h plus tard donc le lundi 12 h

Cordialement

Par **maddo**, le **02/10/2014** à **09:01**

d'accord. merci beaucoup aliren27

Par **moisse**, le **02/10/2014** à **09:23**

Bonjour,
Votre problème vient de l'interprétation des règles dites " de computation des délais".
Ces règles sont édictées dans le code de procédure civile aux articles 640 et suivants.

Par **maddo**, le **02/10/2014** à **10:57**

merci pour vos précisons moisse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés